Les élections

ATTENTION !

Pensez à vérifier vos informations électorales, et votre bureau de vote, avant d'aller voter !

Redécoupage électoral

L'augmentation du nombre d'électeurs a nécessité la création d'un cinquième bureau de vote.

Une nouvelle répartition des électeurs lyphardais sera ainsi mise en place dès les prochaines élections. Celle-ci est établie en fonction de votre situation géographique.

Aussi, avant d'aller voter, nous vous invitons à vérifier vos informations électorales :

- **mentionnées sur votre carte électorale** (les cartes électorales seront envoyées à tous les électeurs 8 à 10 jours avant le scrutin.) ou
- en renseignant votre adresse postale dans la barre de recherche *"Rechercher un lieu"* de la carte ci-dessous.

Vous pouvez être affecté à un bureau de vote différent des années précédentes.

Les bureaux de vote

- Bureau de vote n°1 : Espace des Coulines, salle des Roseaux, RD 47 La Vinière ;
- bureau de vote n°2 : Restaurant scolaire, rue des Chênes ;
- bureau de vote n°3 : Maison Félix, rue de la Brière ;
- bureau de vote n°4 : Salle des sports, La Madeleine ;
- bureau de vote n°5 : Espace des Coulines, salle des Iris, RD 47 La Vinière.

Envoi des nouvelles cartes électorales

Une nouvelle carte électorale vous sera adressée prochainement, au plus tard 8 jours avant le scrutin.

Si vous ne l'avez pas reçue, il sera possible de la récupérer directement dans votre bureau de vote le jour de l'élection.

Élections municipales des 15 et 22 mars 2026 : les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

Cartographie des bureaux de vote

Réglementation

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription auprès du service Élections.

Les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune.

- **Les élections municipales et communautaires**
- **Les élections départementales**
- **Les élections régionales**
- **Les élections présidentielles**
- **Les élections européennes**

HOTEL DE VILLE DE SAINT-LYPHARD
1, rue de Kerio
44410 Saint-Lyphard

02 40 91 41 08